



# 100 % Paysans

## Le Journal de la Coordination Rurale 87

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles » Sénèque

## Édito



**Bertrand Venteau**  
Président de la Coordination  
Rurale de la Haute-Vienne

## C'est pas moi ! C'est les autres !

Paysans, paysannes, non je ne me crois pas revenu à l'école maternelle. C'est la phrase caractéristique d'une société en perdition, où aucune valeur et en particulier celle de la parole donnée n'est honorée. J'en veux pour preuve l'Agence de Services et de Paiement (ASP), son Président directeur général et son directeur général délégué. Comment l'État, et en particulier nos Ministres de l'agriculture successifs, ont pu épargner deux capitaines de pédalos de cette envergure ? Malgré leurs salaires respectifs, que l'on suppose inversement proportionnels au fait que l'ASP soit capable de payer nos aides en temps et en heure, comment est-il possible d'avoir conservé deux incapables d'un tel niveau ? Plus de deux ans que c'est soi-disant, la faute du logiciel de paiement Osiris !

Ils devraient répondre de leur incompétence à faire fonctionner l'ASP, devant une commission parlementaire où seraient conviés les paysans en liquidation judiciaire et tous ceux qui ne peuvent plus se sortir de leurs dettes ! Ça ne fonctionne pas pour nous payer en temps et en heure ; par contre pour les contrôles, là, ça pète le feu !

Alors oui, le nouveau Président de la République doit prendre des sanctions exemplaires envers ces deux « hauts fonctionnaires » et surtout fermer l'ASP ! **La gestion des premier et deuxième piliers de la PAC doit revenir au ministère de l'Agriculture.** Il y aura à coup sûr des économies de faites et de toutes façons, cela ne peut pas être pire ! Tant qu'il y est, il serait bien avisé de supprimer également la MSA, tel qu'il essaie de le faire avec le RSI. Passons tous au régime général, ça non plus ça ne peut pas être pire pour nos retraités, ainsi que pour les cotisants. Nous aurons peut-être quelqu'un au bout du fil et à minima des retraites acceptables ! Mais vous remarquerez que nous n'avons aucun droit à l'erreur : déclarations animales, déclarations PAC, déclaration d'activité polluante, déclaration de revenus... bientôt une déclaration pour aller pisser etc, etc. Mais pour l'administration ou les OPA, c'est toujours la faute à un logiciel, un collègue, une perte de dossier ou d'archive. Mais jamais de leur faute et surtout, ils ne risquent aucune sanction et peuvent partir sereins en week-end, même s'ils vous ont fait les pires saloperies possibles ! Si seulement nous avions des prix rémunérateurs et que nous pouvions nous passer de ces aides qui nous avilissent, nous retrouverions le plaisir de travailler et de produire ; contrairement à aujourd'hui où nous passons un tiers de notre temps dans le réglementaire et à essayer de gérer ce qui ne l'est plus par les autres trop bien payés pour ce faire !

A quand la simplification administrative promise par le gouvernement ? Concentrons-nous sur notre métier, dans nos champs, au milieu de nos troupeaux et que les bureaucrates fassent le leur !

### Taxe Foncière Non Bâtie



La Coordination Rurale de Haute-Vienne a adressé un courrier à la DGFIP 87 afin de demander le report automatique de la TFNB pour tous les paysans du département.

Vu le contexte actuel, la **DGFIP n'a aucun scrupule pour dire que la conjoncture économique dans le domaine agricole s'est améliorée par rapport à 2016** et par conséquent elle étudiera au cas par cas les demandes qui lui seront faites. De qui se moque-t-on ?

### Interbev : où vont vos CVO ?



Conviée à son Conseil d'administration régional, la Coordination Rurale de Nouvelle Aquitaine souhaite dénoncer l'organisation de celui-ci sur 2 jours dans un lieu des plus luxueux, la Maison AC Meukow à Cognac.

Dispersion de moyens aux profits de quelques initiés, dans une conjoncture où tout le budget devrait être alloué à la promotion des viandes d'exception produites sur notre territoire et pour contrer les mouvements végans. Chers éleveurs, voici à quoi servent les CVO prélevées sur votre dos !

## Coordonnées

### Coordination Rurale de la Haute-Vienne

Espace de la Seynie – 87500 Saint Yrieix la Perche

Bureau : 05 55 06 50 19 - Port : 07 86 01 67 78 –

Mail : [limousin@coordinationrurale.fr](mailto:limousin@coordinationrurale.fr)

Site : <http://www.coordinationrurale.fr/aquitaine-limousin-poitou-charentes>



CR87, force d'actions

CR87, force de solutions

## Oradour-sur-Vayres : réunion publique



A l'occasion de sa réunion publique organisée à Oradour-sur-Vayres le 9 mars 2017, la CR87 a pu constater qu'elle fédère de plus en plus. Les agriculteurs s'étaient déplacés en masse pour venir débattre des sujets d'actualité, tel que les prix, les paiements PAC, l'ICHN, la sécheresse et la tuberculose bovine.

Jocelyne Normand, éleveuse laitière sur la commune de Vayres, a également pris la parole pour présenter le projet du groupe d'éleveurs : produire, transformer et commercialiser un lait tracé « En direct des éleveurs », projet plein d'espoir pour obtenir des prix rémunérateurs.

Beaucoup d'inquiétudes et d'interrogations de la part des exploitants présents.

Lorsque toutes les portes se ferment, la Coordination Rurale de la Haute-Vienne peut vous venir en aide. N'hésitez pas à nous solliciter !

## Les CR de Nouvelle Aquitaine crient leur colère à l'ASP



Dans la continuité de l'action menée le 22 mai à Bordeaux les CR de Nouvelle Aquitaine se sont mobilisées le lendemain à Limoges, en s'invitant au Conseil d'administration national de l'Agence de services et de paiement (ASP). Une quarantaine de personnes a investi le hall du bâtiment avant d'être stoppée par le directeur adjoint de l'ASP, qui ne semblait pas comprendre nos revendications. Après des échanges tendus et de plus en plus houleux, les agriculteurs ont forcé les portiques de sécurité. C'était une première. La CR souhaitait confronter directement Monsieur Le Moing, président-directeur général de l'ASP, aux agriculteurs en difficulté. Ce conseil d'administration rassemblait également des représentants de l'État, qui ont pu se rendre compte de la détresse des paysans avec des exemples concrets. Une délégation de 7 personnes a ensuite été reçue par M. Magimel, secrétaire général au ministère de l'Agriculture, M. Duclaud, chef du service Gouvernance et gestion de la PAC, et M. Progetti, directeur adjoint de l'ASP. Ces derniers ont assuré avoir conscience de la situation actuelle et que les campagnes PAC 2015, 2016 et 2017 sont très compliquées. Bertrand Venteau (CR87) fait remarquer : « Aujourd'hui, il est essentiel que les gens puissent savoir : vous devez être capables de produire un échéancier. Ça fait plus de deux ans que ça dure et on ne sait pas où on en est ! ». Si nos revendications ne sont pas suivies d'effets, notre prochaine visite laissera des traces. Il est inacceptable que l'exaspération des paysans ne soit pas comprise par l'administration ministérielle et l'ASP.



## Rencontre avec les dirigeants de la MSA



Après plusieurs sollicitations et à force de pression et d'acharnement, nous avons réussi à obtenir un rendez-vous avec des dirigeants de la MSA du Limousin : Monsieur Faugeron, le président, Monsieur Bertarini, sous-directeur et en charge des crises agricoles, et Monsieur Laurent, responsable du service Assujettissement. Les représentants de la CR87 étaient accompagnés d'agriculteurs venus exposer leur cas personnel dans l'espoir de trouver une solution. Nous avons pu constater un accueil très médiocre, sans compassion lors de l'exposé des problèmes respectifs de chacun. Pour une administration mutualiste, ça laisse un peu à désirer. Rappelons que la MSA est là pour aider les agriculteurs, les soutenir dans les coups durs mais en aucun cas, comme le président l'a dit clairement « penser à une autre orientation professionnelle et arrêter l'activité agricole ». Tenir ce genre de propos de la part d'un président est intolérable !

Certains dossiers ont mis en avant des erreurs monumentales de la part de cet organisme agricole et supposément aux services des exploitants. La MSA s'était engagée à fournir des explications rapidement en espérant qu'elle reconnaisse ses erreurs !



Suivez notre page Facebook : "Coordination Rurale Haute-Vienne"



CR87, force d'actions

CR87, force de solutions

## Une marée jaune à Tech Ovin



La Coordination Rurale de la Haute-Vienne a brillé par sa présence au 10<sup>e</sup> salon Tech Ovin à Bellac en septembre. Les agriculteurs sont venus en nombre nous rendre visite sur le stand, après quoi le salon s'est très rapidement coloré en jaune. Dans la Haute-Vienne comme ailleurs, aucune honte à s'afficher CR dans un salon à la gloire de la FNSEA et de son parent pauvre la FNO. Malgré la co-gestion et la dictature instaurées par le syndicat majoritaire, beaucoup d'éleveurs nous ont fait part de leur ras-le-bol du système. Ils sont heureux de retrouver à la CR un discours de vérité et de bon sens. Même si le cortège inaugural n'est pas passé nous saluer, notre travail, notre implication et notre sens du service au niveau local sont très largement appréciés par un grand nombre d'agriculteurs. Ils ne se reconnaissent plus dans les propos tenus et les idées avancées par les autres syndicats. A la CR, nos élus, 100 % agriculteurs... souhaitent le rester !

## La CR87 et la CR19 unies pour défendre l'élevage

Plus d'une soixantaine d'agriculteurs et personnes désireuses de défendre l'élevage limousin se sont mobilisés le 26 septembre dernier à l'abattoir de Limoges pour affronter une vingtaine de végans et dénoncer les propos mensongers et diffamatoires qu'ils véhiculent à l'encontre du monde agricole et en particulier de l'élevage. Des tensions se sont rapidement faites sentir et des échanges musclés ont eu lieu entre les éleveurs et ces quelques dictateurs du « bien manger » lors de la mise en place de nos banderoles. Des éleveurs de la Coordination Rurale de Corrèze ont rapidement pris en charge d'une main de maître la gestion du barbecue et la cuisson de la viande. Ils nous ont permis de déguster une viande savoureuse face aux végans, qui ont été contraints de se retirer plus loin, incommodés par notre pique-nique improvisé. Restons unis face à ces extrémistes, pour défendre nos élevages.

Il est de notre devoir de leur faire front. Ils veulent notre perte ; nous devons leur faire face sans quoi seules leurs « idées » seront véhiculées sans aucune analyse dans les médias et influenceront sournoisement le peuple et les politiques ! La meilleure défense, c'est l'attaque. Nous ne lâcherons rien !



## Les joies des contrôles ASP



Le 30 mai 2017, un courrier de l'Agence de services et de paiement (ASP) daté du 27 mai arrive au Gaec de chez Cibert. Il informe d'un contrôle PAC sur le respect des règles d'identification pour les bovins et le respect des règles d'éligibilité pour les demandes d'aides bovines (ABA et ABL). Ce contrôle a lieu le mercredi 31 mai 2017. Pour préparer les documents nécessaires et mobiliser une personne de notre exploitation à mettre à disposition du contrôleur à partir de 9 heures le lendemain, nous devons être réactifs et ne pas avoir prévu de planning de travaux. Au 1<sup>er</sup> mai 2017, notre fils est entré dans le Gaec en production bovin viande. Une installation un peu longue qui a pris beaucoup de temps à

planifier et structurer. Par conséquent, nous avons un peu de retard dans les notifications et commandes de boucles d'identification. Après avoir reçu ce courrier, nous contactons l'EDE pour lui signaler que notre commande de boucles était en cours depuis le 9 mai 2017. Au 30 mai, nous n'avions toujours rien reçu et que nous avons un contrôle le lendemain. Un long périple téléphonique commence. Pas de chèque, pas de boucle... Alors, nous demandons un traitement urgent. A nouveau attente, il faut absolument un chèque pour le supplément « délai urgent » et les jours passent et toujours pas de boucles. Nous signalons à l'agent contrôleur cet incident. Il notifie dans son rapport les dates de naissance de nos veaux. Malgré nos multiples réclamations à l'EDE qui reste sur ses positions (dialogue de sourds), nous recevons nos fameuses boucles le 16 juin 2017 et bien évidemment, nous sommes hors délai de notification pour certains veaux. Quoi qu'il en soit, le perdant reste toujours le producteur. Nous trouvons dommage qu'un organisme nous appartenant ne soit pas plus à l'écoute en cas de besoin urgent pour ses employeurs. Quel est le rôle des élus Chambre d'agriculture ? Permettez-nous de nous poser la question. Malgré ces péripéties, le contrôle s'est bien déroulé. Nous constatons que malgré l'énergie et le temps que nous déployons pour faire évoluer notre exploitation et pour produire autrement, par manque de moyens humains et financiers, nous subissons toujours les conséquences de ces oublis ou retards.

Qui dit aides financières, dit contrôles et qui dit contrôles, dit stress. Ne vaut-il pas mieux travailler pour un prix rémunérateur de nos produits ? Depuis plusieurs années à dénoncer ce système, les choses n'évoluent malheureusement que très lentement. Même si aujourd'hui, ceux qui nous traitaient d'utopistes et de rêveurs hier commencent à murmurer timidement vouloir un prix pour leurs produits. Que de temps perdu et d'éleveurs sur la paille !

Gaec de Chez Cibert  
Membre de la CR87



Suivez nous sur Twitter : @CR\_HauteVienne

## Au loup, au loup !



Au sein de la CR, s'est créé un groupe d'échange sur la question du loup. Le but est de discuter entre éleveurs de zones touchées ou encore épargnées pour savoir ce qu'il se passe, comment ça se passe réellement et ainsi ne pas rester isolé dans son coin. Ce groupe permet aussi de préparer l'argumentaire des délégués CR qui participent aux réunions nationales organisées par les différents ministères même si leur voix est toujours très largement minoritaire face à la masse des défenseurs des gentils loups...



Le constat de l'expansion de cette calamité est glaçant (chiffres de l'ONCFS) :

- progression de la population lupine de + 23 % (293 en 2015/2016 - 360 en 2016/2017)
- progression des attaques : les constats passent de 312 à 433 soit une progression de 39 %
- le nombre de victimes indemnisées passe 1 297 à 1 726 soit une progression de 33 %

Les indemnités payées avec plus de 2 ans de retard ne prennent en compte que les brebis retrouvées mortes mais pas les disparues ni les conséquences des attaques (avortements, problèmes de fertilité, de croissance, stress...). Pour pouvoir être indemnisé, il faut avoir mis en place des moyens de protection (chiens de défense, clôtures électriques, parcage des animaux la nuit...); certes payés en partie par l'État mais qui ajoutent une charge considérable de travail aux éleveurs. Et le loup s'adapte rapidement ! Maintenant, les attaques se déroulent aussi la journée, près des villages voire dans les bâtiments, et on dénombre de nombreux cas de chiens de protection dévorés là où les meutes sont implantées. D'ailleurs, la présence de ces chiens de protection n'est pas sans poser des problèmes avec les autres utilisateurs de la nature et les procès suite aux morsures sont toujours aux dépens des éleveurs ! Par conséquent les exploitations arrêtent les ovins ou font du hors-sol. Les pâturages non cultivables s'enrichissent et les zones rurales se désertifient encore plus. Quand il n'y a plus de moutons, les loups s'attaquent aux veaux, poneys et chevaux, beaucoup plus faciles à chasser que les animaux sauvages.

Si rien ne bouge, ce fléau va sonner le glas de nos territoires ruraux ! Qui veut revivre comme au Moyen-Age ? Devoir tout cloîtrer chez soi, trembler quand les enfants ne rentrent pas, rester avec ses bêtes nuit et jour pour au final demander le RSA et un soutien psychologique à la MSA ! Car ce ne sont pas les défenseurs du loup qui vont subir ça, bien au chaud dans leurs logements urbains...

La profession toute entière DOIT se mobiliser contre ce destructeur ! Nous, habitants des campagnes, sommes tous concernés ! Pourquoi à Tech Ovin aucune conférence n'a traité du sujet ? Ce n'est pas en éludant le problème qu'il disparaît. On fait l'autruche car pour le moment, la prédation n'est pas installée chez nous, donc tout va bien... On va envoyer les jeunes installés au casse-pipe si la progression de cet animal continue à ce rythme !

A la CR, notre position est claire : maintenir des zones sans loup, faire plus de tirs de prélèvement et sortir le loup de la convention de Berne.

La cohabitation est impossible : c'est le loup ou l'homme, les anciens ne s'y étaient pas trompés !

*Emilie Pons*

*Secrétaire adjointe à la CR 87*

## Le fléau des dégâts de gibier



Tout l'été, la CR87 a été sollicitée par des exploitants, excédés par les dégâts de gibier sur les prairies et dans les maïs. Selon les ACCA concernées, les chasseurs se sont montrés assez réceptifs aux demandes de battues qui ont été adressées à la DDT et la Fédération des chasseurs. Sur les communes de St Pardoux, Compreignac, Razès, où règne un climat tendu entre agriculteurs et chasseurs, il est difficile de faire diligenter des battues et venir à bout des dégâts. Peut-être parce qu'un président d'ACCA, aussi administrateur à la Fédération de chasse de la Haute-Vienne, court-circuite les demandes et règne en Maître sur le territoire ? Cela étant, les agriculteurs n'en peuvent plus des dégâts quotidiens. Entre ressemer plusieurs fois les parcelles de maïs, ensiler plus tôt que prévu pour espérer sauver la récolte, les prairies sans cesse retournées, ce n'est plus possible !

A la CR, nous avons un adage : si les chasseurs ne veulent pas réguler, nous régulerons nous-mêmes ! Aujourd'hui, la chasse est ouverte ; nous espérons qu'elle jouera son rôle de régulateur comme il se doit !

## Sécheresse 2016

Août 2016 : la CR 87, seul syndicat à demander le classement du département de la Haute-Vienne en calamité sécheresse. Prouver à l'administration nos pertes de fourrages, les coûts supplémentaires que nous allons devoir supporter sans répercussion sur nos prix de vente... peine perdue, celle-ci fait la sourde oreille. Une co-gestion bien organisée entre la DDT, la Chambre d'agriculture et la FDSEA a entraîné aujourd'hui un classement avec 90 % du territoire non reconnu et laissé un grand nombre de paysans sur le bord de la route !

Ce système de gestion des calamités est honteux. Groupama et le Crédit Agricole s'engraissent avec les assurances aléas climatiques et nous, on crève ! Est-ce de cette façon que la 1<sup>ère</sup> région agricole de France et d'Europe veut être défendue ? NON ! A la CR, nous nous battons tous les jours pour défendre chaque producteur et quelle que soit sa production. Arrêtons de réclamer des primes accompagnées d'une paperasse devenue incontrôlable, insoutenable et chronophage, qui va de pair avec les contrôles ASP. Et seulement à ce moment là, peut être retrouverons-nous la joie d'exercer dignement notre métier avec des prix rémunérateurs !



*Pascal Missou*  
*Membre de la CR87*

**Vos contacts :** Bertrand Venteau – Président . 06 07 37 73 85  
Carine Tarrade – Animatrice . 07 86 01 67 78

# Les États généraux de l'alimentation



A chaque nouveau gouvernement, sa loi de modernisation agricole.

Les États généraux de l'alimentation (EGA) sont une promesse de campagne du président Macron confirmée par le dernier ministre de l'Agriculture Stéphane Travert. Il s'agit de consulter toutes les organisations concernées (agriculteurs, industriels, distributeurs, restaurateurs et consommateurs) pour trouver des solutions aux problèmes du travail à perte des agriculteurs, ainsi qu'à la qualité alimentaire des produits agricoles.

L'interlocuteur privilégié sera encore une fois la FNSEA, principal syndicat agricole dont nous regrettons le manque de résultat dans la défense du revenu des agriculteurs.

En 2009, après la grève du lait, sous la pression d'associations comme l'Apli et de syndicats minoritaires, nous avons obtenu, avec Bruno Lemaire, la possibilité de créer des Organisations de Producteurs (OP) indépendantes des transformateurs dont le but était de négocier le prix et les volumes entre l'éleveur et le transformateur, en massifiant l'offre et donc en pesant plus sur les prix. Cette avancée, reprise par la FNSEA s'est transformée en contrats individuels avec la mise en place d'une multitude d'OP par entreprise et permettant aux coopératives de devenir des OP, coupant, de fait, court à toute possibilité de négociation entre producteur et transformateur.

Après une nouvelle contestation des minorités, Stéphane Le Foll a autorisé la mise en place d'associations d'organismes de producteurs (ASSOP) mais au lieu d'être favorables aux producteurs, ces ASSOP ont permis aux OP intra-entreprises de se regrouper au seul profit des multinationales qui n'avaient plus qu'un seul interlocuteur à gérer pour négocier les contrats.

Ainsi, les coopératives poursuivent leurs objectifs de prise de parts de marché à leurs collègues (et non concurrents), conduisant à une lutte fratricide, au lieu de se battre ensemble au bénéfice de chacun.

Pour information, il est bon de rappeler la définition d'une coopérative :

« une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement. »  
(source Alliance coopérative internationale)

Les besoins économiques et sociaux des producteurs, dont un sur trois a un salaire mensuel moyen de 354 euros, sont clairement sortis des objectifs des gestionnaires.

Dans le Monde, l'agriculture est le seul secteur d'activité qui peut vendre à perte.

Dans le Monde, l'agriculture est le seul secteur d'activité où c'est l'acheteur qui fixe les prix.

Si nous voulons vivre décemment de notre travail, nous devons participer à la fixation des prix de vente et pour cela, nous avons besoin de vos adhésions massives : pour faire entendre vos voix, en devenant représentatifs de la profession, pour défendre nos idées qui lorsqu'elles sont reprises par d'autres, sont malheureusement dévoyées ou vidées de leurs effets bénéfiques.

Cette revendication vaut pour tous les secteurs de production agricole.

**Joseph Dekkers**  
Membre de la CR87

## La MSA, un autre monde !



santé  
famille  
retraite  
services

J'ai fait appel à la CR 87 pour débloquer un litige avec la MSA du Limousin. Exploitante agricole à Nexon, à 59 ans, je demande à faire valoir mes droits à la retraite. Problème, la MSA me réclame de solder ma situation, il me manquerait des trimestres pourtant cotisés. J'ai disparu des fichiers de la MSA de 1995 à 2001, alors que j'avais cotisé l'année précédente !

En 2002, je réapparaît sur les bordereaux sans nette augmentation des cotisations appelées. La somme demandée est estimée à près de 9 000€ pour ces 6 années ! Je refuse de payer et demande des explications à la MSA. Après plusieurs courriers et appels téléphoniques au service cotisations, il s'en est suivi un an sans réponse sérieuse !

Suite à l'assemblée générale de la CR87 à Pierre-Buffière, j'évoque mon problème avec le président de la CR. Il a écrit au député de ma circonscription, au Conseil Départemental et à plusieurs responsables régionaux pour les faire interagir avec la MSA. Avec l'appui de ces personnes, j'ai enfin pu obtenir un rendez-vous au siège avec le président de la MSA et le responsable du service cotisations. Ceux-ci ont examiné les bordereaux que j'avais gardés, et ont reconnu, à demi-mots, qu'il y avait une erreur ! Les membres de la CR et moi-même sommes ressortis de cette réunion perplexes car ils devaient analyser avec leur service, les bordereaux pour me donner une réponse. Un mois et demi plus tard, la MSA ne reconnaît pas clairement son erreur sur ma « disparition » pendant ces 6 années, mais ne me demande désormais plus que 1 500€ !

Si je régularise cette somme, je ne toucherais que 30 € de plus par mois. Somme dérisoire vue les retraites agricoles accordées !

Si vous êtes dans cette situation, faites appel à la CR, elle m'a permis de débloquer mon dossier et d'obtenir un rendez-vous avec ces bureaucrates de la MSA ! Un employé du service avait même osé m'avouer que je n'étais pas la seule à être dans cette situation ! On croit rêver ! La MSA oublie qu'elle travaille pour et avec les agriculteurs, et que si nous ne sommes plus là, ils pourront pointer au chômage !

**Jeanine Mazaud**  
Adhérente à la CR87

**Bureau** : Espace de la Seynie 87500 St Yrieix la Perche – 05 55 06 50 19

**Horaires** : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h

# Affronter la tuberculose en famille



1<sup>er</sup> avril 2016, mon époux m'appelle sur mon lieu de travail pour m'annoncer que suite aux tests tuberculiques annuels pratiqués sur les bovins, une vache a réagi et est certainement positive. Il va donc falloir l'abattre. Une fois cette bête abattue, celle-ci s'est révélée positive et saisie. Mon mari a donc rendez vous avec la DDCSPP pour qu'on lui explique la marche à suivre. Suite à ce rendez-vous, nous avons eu le sentiment que tout allait bien se passer, qu'il fallait juste que l'on prenne la décision de faire abattre tout le cheptel ou de rentrer dans le protocole : tester à nouveau le troupeau tous les 42 jours. Quotidiennement, mon mari me demandait des conseils sur la décision à prendre. Nous avons fait le choix de rentrer dans le protocole, et pour cause :

avoir mis 25 ans à monter et sélectionner un troupeau, je trouvais dommage d'abattre tout le cheptel. Nous rentrons donc dans ce fameux « protocole », ce qui veut dire davantage de manutention du troupeau et que si un problème survenait (bêtes accidentées lors de la manutention, risque pour l'éleveur...), cela était à notre charge. Nous avons effectué 2 tests où à chaque fois des vaches réagissaient. Cela devenait trop difficile psychologiquement et physiquement. Septembre 2016, nous faisons le choix de l'abattage total. Encore une fois, on nous avait dit que tout allait bien se passer et qu'il ne fallait pas que l'on s'inquiète, que nous allions être indemnisés... Nous avons été indemnisés, non sans mal, nous y sommes encore et tout n'est pas réglé un an après.

Le soir, lorsque je rentrais du travail, les données changeaient tous les jours. Un jour, nous avons le sentiment d'avoir gagné, le jour suivant le sentiment d'avoir tout perdu...

En travaillant à l'extérieur, pas facile de suivre ce qui se passait à la maison. La seule chose pour moi était de tenir le coup et les mots sont faibles. Il faut être fort psychologiquement et physiquement. Notre fils, collégien dans un établissement agricole, a lui renoncé au métier d'agriculteur, par dégoût. Je savais que ce métier était difficile, mais pas à ce point-là !

Pour moi être agriculteur, c'est l'indépendance, être son propre patron, proche de la nature, le contact avec les bêtes. Une vraie passion. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Les contraintes augmentent de jour en jour. Plus de place pour la passion, trop d'administratif, ils ne sont plus maîtres ni de leurs terres ni de leur bétail.

Cela fait un an que mon mari est sans revenu. Comment faire face ? Je travaille à l'extérieur dans une entreprise privée. Quel salarié accepterait de ne pas avoir de revenu pendant un an ? Pas moi en tous les cas ! Il faut être agriculteur pour accepter cette situation. Alors, j'ai fait face. Moi qui avais un revenu, je n'avais pas le droit de baisser les bras. Voir son troupeau que l'on a nourri et sélectionné, partir à l'abattoir et pour finalement nous informer qu'aucune vache ne présente de signes cliniques à la tuberculose, il faut pouvoir l'encasser, être passionné par le métier, avoir la vocation ! Si l'on compte le nombre d'heures effectuées, travailler tous les week-ends, très peu de vacances, très peu de revenus, être confronté aux aléas climatiques, à l'administration... je pose la question à mon mari : pourquoi continuer ? « Nous avons la liberté » me dit-il. Et bien moi, je trouve que les agriculteurs la paye cher leur liberté.

Je tiens à remercier, les amis, la famille, ainsi que nos vétérinaires ruraux qui ont toujours été là et ont su nous donner certains conseils. Je remercie également la CR87 qui a permis à mon époux de ne pas se sentir seul face à cette situation et surtout de rencontrer les autorités afin d'exposer sa situation.

Je voudrais terminer en disant aux agriculteurs et agricultrices qui me lisent de ne surtout pas baisser les bras. Malgré tout, je persiste à croire que ça reste un beau métier. De l'agriculture dépend un grand nombre de professions et sans cette agriculture, le pays n'est rien. Je leur souhaite à tous et à toutes beaucoup de courage. Nous continuerons à nous battre coûte que coûte. Encore merci à tous pour votre aide.

*Thierry et Françoise Chatenet  
Adhérents à la CR87*

## Bulletin d'adhésion 2018

Nom, Prénom : .....  
Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Commune : .....  
Email : .....  
Tél : .....Port : .....

J'adhère à la Coordination Rurale de Haute-Vienne  
Cotisation : 50 €

Bulletin à retourner complété et signé, accompagné du règlement à :

**Coordination Rurale 87**

**Espace de la Seynie**

**87500 Saint-Yrieix-la-Perche**

Je suis producteur de :

- Grandes cultures  
 Cultures spécialisées

Précisez : .....

- Bovin Viande  
 Bovin Lait  
 Ovin  
 Caprin  
 Porcin  
 Aviculture

En agriculture bio

Employeur de main d'œuvre :

Permanente  Saisonnière

Vente directe :  Oui  Non